

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseils aux débutants

Octobre 1979

Une saison apicole se termine, un centenaire vient d'être célébré et pourtant rien ne s'arrête et la vie continue!...

Vos aînés, rentrés de Grèce gonflés à bloc s'acharnent déjà à grouper leurs photos, diapositives, etc., coupent et collent leurs films souvenirs et bientôt vous donneront leurs impressions, critiques et recommandations.

Mais ne restons pas rêveurs et gardons plutôt les pieds sur terre. Forts des expériences vécues cette année ne nous laissons pas non plus aller au même repos que nos abeilles.

Un tout dernier contrôle d'une colonie devenue douteuse à vos observations sera peut-être effectué si le temps vous le permet, mais rappelez-vous bien qu'en ouvrant dès maintenant vos ruches, vous allez certes au-devant de complications et risques inutiles. Les joints de propolis doivent être maintenant renforcés par les abeilles et non détruits par l'apiculteur que vous êtes et votre simple curiosité faire place à la raison. Ne courez pas non plus le risque d'écraser maladroitement une reine qui ne pourrait dès lors être remplacée et qui sera bien sûr indispensable au printemps prochain pour la survie de votre colonie.

En bref, la mise en hivernage doit être terminée et seuls quelques menus travaux encore effectués.

Calfeutrages complémentaires, abaissement de vos entrées de ruches, suppression d'une des deux tirettes à chacune des entrées. Penchez légèrement vos ruches vers l'avant à l'aide de petites cales pour permettre à l'eau de condensation de s'écouler et prolonger ainsi la vie de vos plateaux. Ceci aura également pour effet d'éviter une humidité intérieure néfaste à vos abeilles. **Ne donnez plus de sirop** et si vous jugez les réserves d'une colonie insuffisantes, pensez que vous pourrez les compléter à l'aide de candis mellifères (voir annonces).

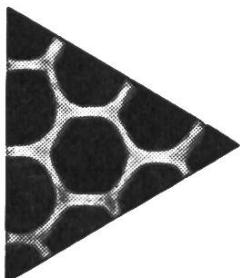
Enfin, contrôlez votre stock de rayons bâtis et n'omettez pas de les soufrir une fois encore, par mesure de précaution avant la baisse de la température automnale. (Anti-teigne au besoin et suivant le local.)

Quant à votre miel, souvenez-vous aussi que c'est une marchandise qui mérite le plus grand soin et le même respect que pourraient y assurer vos abeilles ! Et, si vous avez été piqués lors de sa récolte, souvenez-vous-en !... C'est bien parce qu'elles y tiennent beaucoup et le préfèrent de loin au sirop de sucre que vous venez de leur distribuer. C'est sûrement parce qu'elles n'entendent pas qu'on le méprise, et encore moins qu'on le vende à vil prix !... Ainsi donc vous aurez soin de l'entreposer dans un local sec, mis en boîtes ou verres d'un kilo ou demi-kilo. Vous en aurez toujours à disposition pour satisfaire si possible la demande, et si, par hasard, votre production dépassait celle-ci, attardez-vous à faire de la prospection. Une publicité permanente est également indispensable et peut se faire dans diverses circonstances. Parents, amis et connaissances peuvent également vous être utiles, sans oublier les petites annonces dans les journaux locaux ou offres spontanées auprès de détaillants. Parlez de votre produit lors de rencontres organisées ou même, et si vous en avez les capacités, organisez des exposés ou conférences auprès de sociétés privées.

En résumé, autant de possibilités = autant de moyens de placer votre récolte au meilleur prix. Vous allez vous découvrir aussi des aptitudes de vendeur et, je l'espère pour vous, trouver de nouveaux débouchés qui vous permettront d'augmenter petit à petit votre effectif tout en garantissant votre revenu. Je vous souhaite bonne chance et persévérance et tout à la fois un bon hivernage à vos abeilles.

Marc Léchaire.

LA CIRE D'ABEILLE SE FAIT RARE !



Apiculteurs, ne laissez rien perdre !

Il vaut la peine de récupérer chaque débris, opercules, vieux rayons. Votre cire gaufrée vous reviendra à moins de 50 % si vous nous envoyez votre vieille cire pour transformation. Pour les vieux rayons, pas nécessaire d'enlever les fils de fer. Les rayons avec teignes sont admis, mais pas le couvain frais.

RITHNER FRÈRES 1870 MONTHEY

Chili 29

Tél. (025) 71 21 54